

Congés 2015 : ils signent pour le vol

Après avoir voté pour le fractionnement des congés, les autres syndicats ont donné au CE un avis favorable à l'accord sur les congés 2015.

Ils sont d'accord pour que dans les usines de Mécanique, Forge, Fonderie et Embout, tous les salariés ne puissent pas avoir 4 semaines d'affilée.

Les semaines 30 ou 34 accolées aux 3 semaines de fermeture ? Ce sera à la tête du client. Et pour les salariés de ces usines qui n'auront pas 4 semaines d'affilée, la direction piquera 2 jours de congés qu'elle placera les 21 et 22 décembre : il leur restera donc une 4^e semaine incomplète, à placer à des dates où la hiérarchie sera d'accord !

Cela fait deux années de suite que la direction prend des jours de nos congés payés pour les placer là où ça l'arrange, pour gérer ses stocks et faire des économies. Elle y parvient avec le fractionnement qui est voté par les délégués du personnel : c'est pour cela que les DP CGT ne céderont pas au chantage de la direction et ne voteront jamais pour le fractionnement tant qu'il n'y a pas de garantie que tous les salariés qui le veulent, puissent avoir 4 semaines de congés d'affilée en été.

Jours chômés au système 2

3 jours seront en AP pour les secteurs de la 2008 : les 27, 30 et 31 mars.

Le chômage partiel est censé être là pour répondre à une baisse des ventes. Là ce n'est pas du tout le cas : la direction nous fait chômer dans le seul but de réorganiser les bords de ligne du système 2 avant le transfert des C4 et DS4 sur cette ligne.

- Pour nous, cela représente une perte sur le salaire : environ 13 € par jour, étant donné que la plupart des salariés concernés vont

passer en-dessous des -5 jours du compteur modulation, donc seront en AP.

- Pour PSA par contre, c'est tout bénéfique. L'activité partielle lui rapporte des aides de l'Etat : 7,5 € par heure chômée et par salarié.

La CGT dénonce l'utilisation du chômage partiel qui est faite par PSA. Nos salaires devraient être maintenus à 100% !

Bus à temps partiel

Les 27, 30 et 31 mars, les secteurs de la 2008 ne travailleront pas, et la ligne C4/DS4 du Montage ne travaille qu'en Tournée B.

Il n'en faut pas plus à la direction pour annoncer qu'aucun bus ne circulera ces trois jours-là en Tournée A, alors que Embout, Mécanique, Forge, Fonderie et OC travaillent, ainsi que des secteurs C4/DS4 au Ferrage et en Peinture !

Ça n'est pas notre problème de savoir si les bus seront moins remplis ces jours-là. Tant qu'une partie de l'usine travaille, la direction doit assurer le transport par bus pour tous les salariés qui doivent s'y rendre.

Chômage pour C4/DS4 ?

Après avoir travaillé tous les samedis depuis le début de l'année au système 1 en TB, la direction envisage de nous faire chômer le vendredi 27 mars... si la production a été faite le reste du mois.

Pas gênée, elle annonce dans le même temps que les samedis 11 et 25 avril seront travaillés !

Il y en a assez de cette flexibilité dont le patron se sert pour nous faire travailler, ou chômer, quand ça l'arrange. Avec ce système, on reste encore plus longtemps dans la « zone de modulation » : les samedis travaillés gratuitement servent à payer nos jours chômés.

Discutons-en entre nous pour refuser ces rythmes de travail de plus en plus aberrants.

Motion CGT

La direction veut augmenter la vitesse de ligne du secteur skillet au système 1 du Montage pour soi-disant rattraper les pannes (en plus de l'overtime et des samedis !), sans créer un seul poste de travail.

Lors du CE, les élus CGT ont proposé à l'ensemble des autres élus, le vote d'une motion (texte) pour prendre une position commune sur ce sujet face à la direction.

Le texte proposé était le suivant :

« Les élus du CE de Mulhouse demandent à la direction de PSA Mulhouse :

- Des créations de postes de travail sur la ligne C4/DS4 pour faire face à l'augmentation des charges de travail et à l'augmentation prévue de la vitesse de ligne sur le brin skillet
- L'arrêt des overtime
- La mise en place du volontariat en cas de samedis travaillés »

La direction a refusé que la CGT soumette ce texte au vote, et les autres syndicats (CFDT-FO-CFTC-CGC) lui ont emboîté le pas en votant tous... pour qu'il n'y ait pas de vote sur cette motion, sous prétexte que ce n'était pas à l'ordre du jour !

Mais ce qui est à l'ordre du jour au système 1, c'est une aggravation des conditions de travail, des overtime et des H+ alors que dans trois mois, la direction arrêtera totalement la production sur cette ligne.

Le rôle des élus CE n'est pas simplement de discuter de choses que la direction aura bien voulu mettre à l'ordre du jour, mais de prendre position – y compris quand la direction ne nous demande pas notre avis.

Vote ou pas de la motion proposée par les élus CGT, nous continuerons à dénoncer cette politique de productivité maximum menée au système 1.

C'est en tout cas la preuve que l'arrêt de cette ligne et le monoflux n'ont aucune justification, avec les rythmes de travail imposés aujourd'hui.

Monoflux : combien d'emplois supprimés ?

Avec le transfert de C4/DS4 sur la ligne de la 2008 au Montage (donc l'arrêt de la TB système 1 et le passage à une équipe de nuit complète au système 2), la production du site baissera d'environ 150 voitures/jour d'ici les congés.

Cela signifie une baisse de près de 10% de la production quotidienne. La direction refuse de dire quel impact cela aura sur les effectifs, alors qu'elle sait très bien combien de postes seront supprimés au passage.

La baisse de la production ne doit pas se traduire par une baisse des postes et des emplois : nous ne sommes pas de trop avec les charges de travail actuelles.

700 000 € chacun

L'enveloppe de l'Intéressement et de la Participation au titre de 2014 (sans la prime de 500 €) représente 48,7 millions € pour environ 70 000 salariés PSA en France.

Cela devrait représenter un minimum de 700€ chacun (sans la prime de 500 €)... si tous les salariés, de l'ouvrier au cadre, touchaient le même montant, ce qui n'est pas le cas : les gros salaires touchent plus !

Et ces 48 millions € pour 70 000 salariés sont à comparer aux 14 millions € de salaire et prime que se partagent une vingtaine de dirigeants, du Directoire et du Conseil de Surveillance.

En moyenne, ils ne se partagent pas 700 €... mais 700000 € chacun !

À 3 zéros près, c'est le même montant que pour nous...

Pour ceux qui se demandaient ou passent les bénéfices créés par notre travail : ils ont une partie de la réponse.

